



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL
A V I S

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **jeudi 20 février 2025 à 20h00**, à la **maison communale**, Cour d'Omalius, 1 à 4160 Anthisnes.

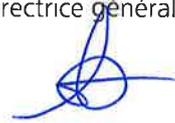
L'ordre du jour de cette assemblée (séance 02/2025) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2025
- 2) Déclaration de politique communale couvrant la durée du mandat 2024-2030 – Approbation
- 3) Elaboration d'un schéma de développement communal - Décision
- 4) Marché de services d'étude relatif à l'élaboration d'un schéma de développement communal (SDC) conformément à la législation relative à l'aménagement du territoire et pour la réalisation d'une étude de mobilité du centre du village d'Anthisnes jusqu'au village de Hody – Approbation des conditions et du mode de passation
- 5) Développement rural - Rapport sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural 2024 – Approbation
- 6) Patrimoine communal - Aliénation d'une parcelle sise à TAVIER, cadastrée troisième division section E numéro 34/02- Accord définitif
- 7) Bien-être animal - Stérilisation des chats errants - Adoption d'un plan d'action
- 8) PCS du Condroz - Convention de partenariat avec l'asbl « Vibrer » - Approbation
- 9) PCS du Condroz - Rapport d'activité pour l'exercice 2024 - Prise d'acte
- 10) Correspondance, communication et questions

La Directrice générale,


RENARD A.

Par le Collège,



Le Bourgmestre,


TARABELLA M.